



## I. AVIS DE RELANCE A MANIFESTATION D'INTERET (AMI)

Objet : *Recrutement d'un consultant individuel pour l'élaboration d'un mécanisme d'information et d'orientation des apprenants*

Référence du marché : *PI\_DAF\_57927*

AVIS N° : *009* -22/PRMP/ADET/DG/SD du *22/08/2022*

### **INTITULE SOMMAIRE DES PRESTATIONS**

1. Le présent avis à manifestation d'intérêt (AMI) fait suite au plan de passation des marchés publics de l'Agence de Développement de l'Enseignement Technique (ADET) publié sur le portail web ([www.marches-publics.bj](http://www.marches-publics.bj)) des marchés publics du Bénin le 11 février 2022.
2. L'Agence de Développement de l'Enseignement Technique (ADET) a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget des fonds de l'Etat Béninois, afin de financer ses activités et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de prestations intellectuelles relatif au **recrutement d'un Consultant individuel pour l'élaboration d'un mécanisme d'information et d'orientation des apprenants**.
3. Les prestations consisteront spécifiquement à :
  - faire un état des lieux des dispositifs existants en matière d'information et d'orientation ;
  - concevoir un mécanisme d'information et d'orientation ;
  - élaborer les outils d'information des apprenants ;
  - élaborer les outils d'orientation scolaire et professionnelle des apprenants ;
  - proposer le dispositif d'implémentation de ces outils ;

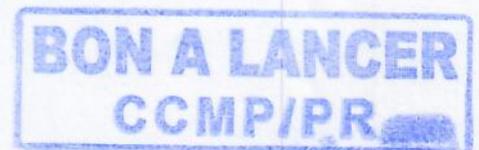
**BON A LANCER  
CCMP/PR**

*2022*

- proposer une cartographie mettant en évidence les relations entre les structures devant se charger de l'orientation et de l'information des apprenants.
4. Le délai de réalisation de la mission est de soixante (60) jours ouvrés au maximum.
  5. Les candidats individuels intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour les prestations décrites ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les prestations (les qualifications du candidat dans le domaine des prestations, notamment les diplômes, les références professionnelles concernant l'exécution de marchés analogues à travers les attestations de bonne fin d'exécution et/ou des contrats antérieurs).

Aux date et heure limites de dépôt des candidatures, si moins de trois (03) candidatures sont déposées, l'autorité contractante peut, soit contacter directement d'autres consultants en fonction de leurs aptitudes à exécuter les prestations, soit relancer pour un minimum de dix (10) jours calendaires la procédure en vue de compléter la liste.

6. Les critères demandés seront appréciés à travers les preuves énumérées dans le tableau des critères de sélection.
7. Le classement sur la liste restreinte sera établi sur la base des curricula vitae des candidats. Le candidat ayant présenté le meilleur curriculum-vitae (candidat le plus qualifié) sur la base des expériences acquises et du nombre de marchés/prestations analogues sera classé premier et invité à soumettre sa proposition technique et financière en vue de la négociation du marché. En cas d'échec des négociations avec ce dernier, le candidat classé 2<sup>ème</sup> sera invité à son tour à la négociation.
8. La présélection tiendra compte des critères ci-après :



UB

Critères d'évaluation	Note pour le critère	Sous critères d'évaluation et note	Moyens de Preuve à fournir par le candidat
1. Niveau d'étude en rapport avec la mission	25	Un diplôme d'études supérieures au moins équivalent au niveau BAC+5 ans au moins en Science de l'Education ou équivalent	Diplôme (copie légalisée)
2. Nombre d'années d'expériences spécifiques dans le domaine de la mission à partir de la première expérience du consultant	15	Supérieur ou égal à 10 ans expérience spécifique..... <b>(15 points)</b> Inférieur à 10 ans d'expérience spécifique.... <b>(05 points)</b>	Preuves d'expérience (Copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution appuyées des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copie simple)
3. Nombre d'expériences spécifiques dans le domaine de la mission	60	Au moins 5 expériences spécifiques dans le domaine de la mission à raison de <b>12 points</b> par expérience. <u>NB</u> : Supérieur ou égal à 5 expériences spécifiques..... <b>60 points</b>	Copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution appuyées des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples)
<b>TOTAL</b>	[100]		

**BON A LANCER  
CCMP/PR**

9. La note minimale requise pour être présélectionné est 70 sur 100.

**En cas d'égalité du nombre total de points obtenus, le consultant ayant réalisé plus de missions spécifiques sera privilégié.**

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse ci-dessous : **Secrétariat de l'Agence de Développement de l'Enseignement Technique (ADET), sis à Cotonou (Ganhi), à côté de la Librairie Notre-Dame, 4<sup>ème</sup> étage de l'immeuble COOP, Tél : (+229)**

*Handwritten mark*

**53 22 22 22**, e-mail : [adet.contact@presidence.bj](mailto:adet.contact@presidence.bj) et aux heures suivantes : de **08 heures à 12 heures 30 minutes** et de **14 heures à 17 heures 30 minutes**, du lundi au vendredi.

Les manifestations d'intérêts doivent être accompagnées d'une lettre de manifestation d'intérêts dûment signée par le candidat.

10. Les manifestations d'intérêt rédigées en langue française doivent être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée en format PDF sur clé USB, à l'adresse ci-après : **Secrétariat de l'Agence de Développement de l'Enseignement Technique, sis à Cotonou (Ganhi), à côté de la Librairie Notre-Dame, 4<sup>ème</sup> étage de l'immeuble COOP, Tél : (+229) 53 22 22 22, e-mail : [adet.contact@presidence.bj](mailto:adet.contact@presidence.bj)** au plus tard le.....02/09/2022..... Le défaut de présentation des manifestations d'intérêt suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire. Les candidatures qui ne parviendront pas aux date et heure ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées aux frais des candidats concernés sans être ouvertes.

Les manifestations d'intérêt (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés à l'adresse ci-après : **Salle de réunion de l'Agence de Développement de l'Enseignement Technique, sise à Cotonou (Ganhi), à côté de la Librairie Notre-Dame, 4<sup>ème</sup> étage de l'immeuble COOP, Tél : (+229) 53 22 22 22, le 02/09/2022 à 10 heures 30 minutes** (heure de Cotonou, GMT+1).

11. Les candidats peuvent introduire un recours devant la Personne responsable des marchés publics ou son supérieur hiérarchique dans le cadre de la procédure de manifestation d'intérêt à l'encontre des actes et décisions de cette dernière leur créant un préjudice en indiquant les références de l'AMI et exposant les motifs de son recours par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou déposée contre décharge ou récépissé.

**BON A LANCER**  
**CCMP/PR**

Ce recours doit invoquer une violation de la réglementation des marchés publics.

Ce recours doit être exercé dans les deux (02) jours ouvrables avant la date limite de dépôt des candidatures ou au plus tard, dans les deux (02) jours ouvrables de la notification des résultats des manifestations d'intérêt. Il a pour effet de suspendre la procédure de présélection jusqu'à la décision définitive de la personne responsable des marchés publics ou de son supérieur hiérarchique.

La décision de la Personne responsable des marchés publics ou de son supérieur hiérarchique doit intervenir dans un délai de trois (03) jours ouvrables après sa saisine.

En l'absence de suite favorable de son recours le requérant dispose de deux (02) jours ouvrables à compter de la réception de la réponse de l'autorité contractante/structure déconcentrée ou de l'expiration du délai de deux (02) jours mentionnés ci-dessus pour présenter un recours devant l'Autorité de Régulation des Marchés Publics. Une copie du recours adressé à l'Autorité de régulation des marchés publics est notifiée à la Personne responsable des marchés publics/structure déconcentrée pour ampliation.

Cotonou, le 22/08/2022



**Ernest Tamechi KPOCHAN**  
*La Personne Responsable des Marchés Publics*

## II. LETTRE DE MANIFESTATION D'INTERET

*[Insérer Nom du Candidat]*

*[Lieu et date]*



**A**

Monsieur la Personne Responsable des  
Marchés Publics

**Objet :** Manifestation d'intérêt pour l'élaboration d'un mécanisme  
d'information et d'orientation des apprenants

Monsieur la Personne responsable des marchés publics,

Après avoir examiné le dossier de sélection dont nous accusons réception, nous vous soumettons notre candidature pour l'élaboration d'un mécanisme d'information et d'orientation des apprenants.

Notre dossier de candidature comprend :

- 1) la présente lettre de manifestation d'intérêt ;
- 2) le diplôme (copie légalisée) ;
- 3) les preuves des expériences du consultant [copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution appuyées des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples)] ;
- 4) etc.

Veillez agréer, Monsieur la Personne Responsable des Marchés Publics, l'assurance de notre considération distinguée.

*(Signature et cachet du consultant individuel)*

*UR*